

## Budget principal 2009

### Les recettes de fonctionnement

Les plus importantes sont d'origine fiscale, **chapitre 73, Impôts et taxes**, lesquelles se calculent à partir d'une base notifiée par les services fiscaux et la commune y applique un taux propre ; elles sont connues sous les noms :

- taxe d'habitation (240 758 €, + 9,09 %),
- taxe foncière sur les propriétés bâties (262 408 €, + 5,86%),
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (16 359 €, idem),
- taxe professionnelle (661 608 €, +0,97 %)
- taxe sur l'électricité (50 000 €),
- autres taxes/ allocations (25 000€, droits de mutation),

**44,80 %**      **1 256 133 €**  
**1 226 939 €**

Ensuite diverses dotations et participations (**Dotation Globale de Fonctionnement**) constituent le **chapitre 74** ; elles peuvent varier selon les orientations budgétaires de l'Etat et se déplacent selon les articles ; certaines dotations varient (à la hausse ou à la baisse) :

- dotation forfaitaire et compensation taxe professionnelle (434 676 €, basé sur la nouvelle population officielle d'Archamps) sont *désormais* cumulées;
- autres dotations et allocations compensatrices (18 500 €)
- d'autres fluctuent tels les fonds frontaliers (7478, 570 000€)

**36,20 %**      **1 023 176 €**  
**983 479 €**

Avec les chapitres 013, 64, 70, 75, 76, 77, 79 nous avons diverses recettes annexes :

- chapitre 70 avec produits des services (restaurant scolaire : 50 000 €)
- chapitre 75 ou 77 avec revenus de gestion (locations : 39 500 €) ou remboursements divers
- ch. 013 avec remboursement de salaires ou ch. 79 remboursement assurances :

**4,38 %**      **123 850 €**  
**121 700 €**

Report des excédents 2008 (ch. 002)

**14,61 %**      **413 013 €**  
**355 583 €**

### Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général (**ch. 011**, 60, 61,62, 63) servent au fonctionnement des services de la commune, d'année en année elles sont reportées, parfois notre attention est attirée par certaines augmentations ou ajustements, entretien de bâtiments, fournitures scolaires, factures restaurant scolaire, augmentation du prix du gaz, des fleurs, plus ou moins de sel, illuminations, primes d'assurance, entretien voiries et réseaux,

**14,70 %**      **415 350 €**  
**388 250 €**

Les charges de personnel (**ch. 012/64**) assurent les salaires du personnel, cotisations sociales et autres assurances sociales

**16,61 %**      **459 300 €**  
**440 900 €**

Les charges de gestion courante (**ch. 065**) sont importantes et d'application large : indemnités et cotisations pour les élus, contribution (**ch.014/73968**) au SMAG (725 000 €, organisme de gestion du Site), subventions à des organismes de droit privé (associations d'Archamps), Auberge communale (70 000 €)

ou autres (SIVU 39 000 €, SMS 13 500 €, CCAS 5 000 € )

**32,36 %**      **914 600 €**  
**836 750 €**

Les charges financières (ch. 66) sont dédiées aux **intérêts** des emprunts (dette communale et remboursement au Seleg74

**2,45 %**      **69 200 €**  
**79 000 €**

Le **ch. 022** constitue les dépenses imprévues de fonctionnement

**1,06%**      **30 000 €**

Le **ch. 023** fait l'objet du virement à la section investissement

**31,68%**      **895 438 €**  
**923 000 €**

**Les recettes et dépenses de fonctionnement du BUDGET PRINCIPAL  
s'équilibrent à 2 816 172 € /**

## Les recettes d'investissement (1 975 731 €)

Ch. 10, dotations : TLE (85 000 €), FCTVA ( 115 000€)	10,12%	200 000 €
Ch. 13, subventions d'investissement (CG74, Région) :	0,76%	15 000 €
Ch. 016, Dépôts et cautionnements/ Emprunt (si nécessaire)	7,65%	151 000€
Ch. 024, produits de cession	0,51%	10 000 €
Ch. 021, les recettes d'ordre en provenance des dépenses de fonctionnement	45,32%	895 438 €
Restent les résultats reportés du compte administratif (R001+R1068)	34,30%	677 750 €

## Les dépenses d'investissement (1 975 731 €)

Ch. 10, remboursements TLE	0,10%	2 000 €
Ch. 16, remboursement du capital des emprunts Remb. Emprunts 185 000 € (C.A., C.E., C.L.) et dettes envers Collectivité Locale 44 000 € (Seleq74), remboursement caution locataires (1 500)	11,67%	230 500 €
Ch. 204, Subventions d'équipement (SELEQ 74)	10,97%	216 710 €
Ch. 21, Immobilisations corporelles : Travaux voirie chemins ruraux (35 000 €), installations générales (30 000 €), ONF (13 500 €), divers matériels (15 000 €), Mobilier (15 000 €) Informatique (15 000 €), Acquisitions foncières (160 000 €)	15,50%	306 200 €
Ch. 23, immobilisations en cours, Chemin de Chez Blondin (535 000 + 27 000 RAR) Etude giratoire Blécheins (11 000 € RAR)	29,10%	575 000 €
Ch. 020, dépenses imprévues d'investissement	0,11%	7 337 €
<b>Ch. 001, déficit antérieur à reporter</b>	<b>32,03%</b>	<b>632 850 €</b>

## **Les recettes et dépenses d'investissement du BUDGET PRINCIPAL s'équilibrent à 1 978 372 € (dont R. à réaliser : 44 900 €)**

**Observations :** les recettes de fonctionnement permettent de dégager 895 438 € pour l'investissement BG et une dotation au budget de l'auberge communale de 70 000 € soit une marge d'autofinancement de 34,16 %.

Avec l'emprunt contracté en 2008 pour l'achat des terrains CARTIER, l'annuité du budget général s'élève à : 296 284 € en 2009, 287 656 € en 2010, et 270 360 € en 2011.

**Achat terrains Mulheim en cours : 592 200 €+ 9 000 frais notaire+ taxes foncières 2010,  
frais de portage 2 %/an**

	<b>Dettes au 01/01/2009</b>	<b>Annuités 2009</b>	<b>Dettes au 01/01/2010</b>	<b>Annuités 2010</b>
Budget général	1 628 211 €	296 284 €	1 400 369 €	287 656 €
Eau	30 387 €	11 985 €	19 862 €	2 950 €
Total	1 658 598 €	308 269 €	1 420 231 €	290 606 €
Dettes par habitant (1 811)	915 €/ha		784 €/ha	
Dettes par foyer fiscal (780)	2 126 €		1 820 €	

## Budget annexe EAU 2009

### Les recettes d'exploitation

Les produits de gestion courante (ch.70) correspondent à la vente d'eau (fermage)	30 000 €
Les subventions d'exploitation (ch. 74, vir. du BG)	0 €
Les produits financiers (allègement d'annuités) (ch. 76)	15 000 €
Les produits exceptionnels (ch. 002) sont les excédents transférés au résultat	64 951 €

### Les dépenses d'exploitation

Autres charges (études, annonces, marchés)	2 500 €
Les charges de gestion courante correspondent à la contribution exploitation Communauté de Communes vers Genève (ch 65)	13 000 €
Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts et dettes (en baisse) (ch 66)	1 500 €
Les dotations aux amortissements des immobilisations (ch 68)	40 000 €
Une part (ch. 022) pour des dépenses imprévues	19 000 €
Une autre part pour un virement vers l'investissement (ch 023)	43 865 €

## Les recettes et dépenses d'exploitation EAU s'équilibrent à 114 451 €

### Les recettes d'investissement

Dotations de fonds divers et réserves (ch. 10), affectation du résultat 2004 et FCTVA	40 914 € 29 600 €
Subvention d'investissement SMDEA (Subventions captage)	18 000 €
Amortissement des immobilisations pour installations à caractère spécifique	40 000 €
Autofinancement complémentaire venant du virement de sect. exploitation (ch. 021)	43 865 €

### Les dépenses d'investissement

Chapitre 001 pour le déficit antérieur d'investissement reporté	0 €
Ch. 13 pour reprise des subv. d'investissement compté en amortissement annuel	4 500 €
Ch. 16 pour remboursement capital emprunt et de dettes à condition particulière (dette au 01/01/2009 : 30 387 €)	10 600 €
Ch. 21/23 pour immobilisations corporelles et en cours	181 316 €
dont Maîtrise d'œuvre du réservoir (RAR)	23 000 €

## Les recettes et dépenses d'investissement EAU s'équilibrent à 172 379 € dont R. à réaliser : 23 000 €

Remarques : création d'un autofinancement

Projet d'équipement : canalisation de liaison réservoir des Essaies vers Blécheins ?

## Budget annexe AUBERGE COMMUNALE 2009

### Les recettes de fonctionnement

Les subventions d'exploitation (ch. 74, vir. du BG) **70 000 €**

### Les dépenses de fonctionnement

Une part (ch. 022) pour des dépenses imprévues **5 000 €**

Une autre part pour un virement vers l'investissement (ch 023) **65 000 €**

**Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 70 000 €**

### Les recettes d'investissement

Autofinancement complémentaire venant du virement de sect. exploitation (ch. 021) **65 000 €**

### Les dépenses d'investissement

Frais d'études et d'insertion (4 000 €)

Ch. 23 : immobilisation en cours (61 000 €)

**65 000 €**

**Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 65 000 €**